

## COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 21 mai 2025

Convocation du 15 mai 2025

## Présents :

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,  
Tony LABASSE, Quentin MISBERT,  
David CHAMARD, Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD

Absents excusés : Jessica MASSIOT,

## Absents non excusés :

Pouvoirs :  
donne pouvoir àSecrétaire de séance :  
Lucile RICHARDPrésident de séance :  
Steve GABET

Délibération réf : DCM 2025-25

## Objet : Désignation d'un référent « Atlas de la Biodiversité »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que la Communauté de Commune Aunis Sud souhaite mettre en place l'Atlas de la biodiversité qui permettra d'établir un inventaire des milieux et espèces présentes sur notre territoire communal.

Mais surtout il permettra d'agir pour protéger notre biodiversité, en informant, en sensibilisant et en mobilisant nos administrés pour sa valorisation.

Lucile RICHARD se présente pour accomplir au mieux ce rôle

Après avoir entendu cet exposé il est procédé, sous la présidence de Monsieur le Maire, à l'élection d'un représentant.

Madame RICHARD Lucile ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré et à **9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal :

- Décide à l'unanimité, de désigner Lucile RICHARD conseiller municipal comme référent de notre commune pour la mise en place de l'atlas de biodiversité par la CdC Aunis Sud

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,  
Lucile RICHARD



Le Maire,  
Steve GABET


